



**APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ETUDIANTS
en Master de Spécialité Santé et Sciences du médicament, au titre de
l'année académique 2020 – 2021**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et du public francophone et anglophone, qu'il est lancé au titre de l'année académique 2020 – 2021, un appel à candidature pour le recrutement d'étudiants en **Master de Spécialités Santé et Sciences du Médicament**. Cette formation est réalisée au sein du Centre de Formation, de Recherche et d'Expertises en Sciences du Médicament (CEA-CFOREM) sis à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR/SDS) et à l'Ecole Doctorale Sciences et Santé (ED2S).

Le CEA-CFOREM est un Centre axé sur la régionalisation, bénéficiant du soutien de l'Association des Universités Africaines et de la Banque Mondiale, dans le cadre des projets Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (CEA-Impact).

Les options suivantes sont ouvertes pour l'année académique 2020 – 2021 :

1. *Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutiques ;*
2. *Dermopharmacie et cosmétologie ;*
3. *Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé ;*
4. *Pharmacologie ;*
5. *Pharmacie clinique ;*
6. *Pharmacie hospitalière ;*
7. *Réglementation pharmaceutique ;*
8. *Toxicologie (clinique, d'urgence, environnementale et en milieu de travail).*

Peuvent être autorisés à s'inscrire au Master :

1. **Pour l'Orientation à la fois Professionnelle et Recherche :**
 - Les titulaires d'un diplôme de Baccalauréat,

- Les titulaires d'un diplôme de docteur en pharmacie (Diplôme d'Etat),
- Les internes des hôpitaux en pharmacie admis au concours des centres hospitalo-universitaires burkinabé ;
- Les étudiants en pharmacie ayant validé le semestre 10 du cursus général des études en pharmacie ;
- Les titulaires des diplômes de médecin, de chirurgien-dentiste et de vétérinaire pour les options suivantes : *Dermopharmacie et cosmétologie, Pharmacologie et Toxicologie.*
- Les titulaires de tout autre diplôme jugé équivalent par le comité scientifique et pédagogique du master.

2. Pour l'Orientéation Recherche uniquement :

Les titulaires des diplômes de Licence ou de Maitrise en sciences de la vie et de la terre, en sciences exactes, en droit ou de tout autre diplôme jugé valide par le comité scientifique et pédagogique du master, peuvent être admis à s'inscrire à l'orientation recherche d'une des options suivantes : *Biopharmacie et formulation pharmaceutique, Dermopharmacie et cosmétologie, Pharmacologie, Réglementation pharmaceutique, Toxicologie.*

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une demande manuscrite en français ou en anglais adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO précisant l'option de la spécialité choisie, les sources de financements pour la formation, la modalité d'enseignement choisie (présentiel ou à distance) et la langue de formation préférentielle ;
- Un curriculum vitae (03 pages maximum) ;
- Une photocopie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- Une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- Une photocopie légalisée du diplôme de Baccalauréat,
- Une photocopie légalisée du ou des diplômes et/ou attestations exigés ;
- Une photo d'identité ;
- Une lettre de motivation ;
- Une lettre de recommandation émanant d'un enseignant universitaire, responsable de laboratoire de recherche et/ou responsable de service ou programme de santé serait un atout ;
- Un accord écrit de l'autorité administrative dont dépend le candidat pour sa participation au Master, s'il y a lieu ;
- La preuve de l'accord de financement couvrant les frais de formation, s'il y a lieu.

Les dossiers complets sont reçus au secrétariat du Master ou du CEA-CFOREM, sis à l'UFR/SDS (03 BP 7021 Ouagadougou 03, Tel (+226) 75 55 20 20) et/ou par email

(konatefloraalimatou@gmail.com, charlsombie@yahoo.fr ; mastermeduobf@gmail.com; cea.cforem.ujkz@gmail.com), jusqu'au 01 Septembre 2020 à Minuit 00 GMT.

La sélection des candidats est réalisée par le Comité pédagogique du Master. Quarante (40) candidats au maximum, toutes options et orientations comprises, pourront être admis. Les candidats seront individuellement informés des résultats de la sélection au plus tard le 10 septembre 2020.

Les candidats retenus sont autorisés, selon leur choix, à suivre la formation en présentiel et/ou à distance (ex. : visio-conférence). Toutefois, la présence au Centre pendant la période de formation pratique relative à l'option choisie, de janvier à mars 2021, est obligatoire. Ils sont aussi autorisés à réaliser leurs stages et mémoires de fin d'études hors du Burkina Faso, sous l'encadrement des partenaires scientifiques et académiques du Centre. Pour les candidats anglophones, un programme de mise à niveau et d'immersion linguistique facilitera leur intégration dans le processus académique.

Les montants annuels des frais d'inscription et de formation pour l'obtention du diplôme de Master de Spécialités en Santé et Sciences du Médicament (MSSM) sont fixés comme suit :

- Frais d'inscription annuels, payable en une tranche :
 - o 15.000 F CFA pour les étudiants de la zone UEMOA inscrits sous le régime étudiant ;
 - o 50.000 F CFA pour les étudiants de la zone UEMOA inscrits sous le régime salarié ;
 - o 250.000 F CFA pour les étudiants ressortissants des zones hors UEMOA ;
- Frais de formation annuels, payables en une ou deux tranches :
 - o 750.000 F CFA paiement personnel ;
 - o 1.250.000 FCFA paiement par une institution.

Les candidats sélectionnés pourront postuler aux quatre bourses de master d'étude octroyées par le Centre pour l'année académique 2020-2021. Les conditions de candidature feront l'objet d'un appel à candidatures qui sera diffusé sur le site du Centre et de l'Université au plus tard le 20 septembre 2020.

Ouagadougou le **09** **JUIL** 2020


Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'Ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes Académiques

